

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L AFRIQUE CENTRALE



**24^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION
ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (UEAC)**

Libreville, 05 – 13 novembre 2012

COMMUNIQUE FINAL

dy

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) a tenu sa vingt-quatrième session ordinaire le 13 novembre 2012 à Libreville, République Gabonaise, dans les locaux du Ministère de l'Economie, sous la Présidence de Monsieur **Luc OYOUBI**, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Le Président de la Commission de la CEMAC, Monsieur **Pierre Moussa**, rapportait les Affaires inscrites à l'ordre.

Cette session était consacrée, entre autres, à l'examen des affaires suivantes :

- le rapport d'activités de la Commission de l'année 2012;
- le programme d'actions pour l'année 2013;
- le projet de budget de la Communauté pour l'exercice 2013;
- et enfin, les termes référence du chantier « Audit et suivi de la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ».

Les Ministres ou leurs représentants dûment habilités ci-après ont pris part aux travaux:

Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **MVONDO AYOLO** Samuel, Ambassadeur du Cameroun au Gabon; Plénipotentiaire
- **Jean Paul Simo NJONOU**, Chargé de Mission à la Présidence de la République, Plénipotentiaire

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Abdou Karim MECKASSOUA**, Ministre d'Etat au Plan et à l'Economie ;
- Monsieur **Albert BESSE**, Ministre des Finances et du Budget;
- Madame **Dorothee Aimée MALENZAPA**, Ministre de la Coopération Internationale, de l'Intégration Régionale et de la Francophonie.

Pour la République du Congo :

- Madame **Claudine MUNARI**, Ministre du Commerce et des Approvisionnements ;
- Monsieur **Raphaël MOKOKO**, Ministre Délégué au Plan et à l'Intégration.

Pour la République Gabonaise :

- Monsieur **Fidèle MENGUE ME ENGOUANG**, Ministre des PME de l'Artisanat et du Commerce ;
- Monsieur **Désiré GUEDON**, Ministre Délégué à l'Economie, à l'Emploi et au Développement Durable ;

- Monsieur **Raphaël NGAZOUZE**, Ministre Délégué au Budget, aux Comptes Publics et à la Fonction Publique.

Pour la République de Guinée Equatoriale :

- Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'Etat à la Présidence, chargé de l'Intégration Régionale;
- Monsieur **Miguel ENGONGA OBIANG**, Secrétaire d'Etat au Budget.

Pour la République du Tchad :

- Monsieur **Mahamat Allahou TAHER**, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Ont également pris part à cette session :

- la Vice-Présidente de la Commission;
- les Commissaires de la Commission;
- le Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC;
- le Président du Parlement Communautaire;
- le Gouverneur de la BEAC;
- le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

Par ailleurs, les responsables des Institutions Spécialisées de la Communauté ont également pris part à cette session.

Comme de tradition, la session a été précédée des Conseils d'Administration des Institutions Spécialisées de l'UEAC ainsi que des travaux du Comité Inter-Etats, organe consultatif chargé de préparer les délibérations du Conseil des Ministres.

Après avoir adopté son ordre du jour, le Conseil a pris acte du compte rendu des travaux du Comité Inter-Etats. Ensuite, le Conseil a adopté le procès-verbal de sa 23^{ème} session ordinaire tenue le 22 juillet 2012 à Brazzaville, République du Congo.

Examinant le rapport d'activités 2012 de la Commission de la CEMAC et se félicitant de la qualité du rapport au regard du contexte dans lequel celui-ci a été élaboré, le Conseil l'a adopté, tel qu'enrichi par le Comité Inter-Etats.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a examiné le Programme d'actions 2013 de la Commission de la CEMAC qui s'articule autour de quatre axes prioritaires, à savoir : les activités transversales, le Marché Commun et la Convergence macroéconomique ; les activités sectorielles ; la Coopération régionale et internationale. Il s'est félicité de la prise en compte dans ce programme notamment des actions prioritaires du Programme des

Réformes Institutionnelles (PRI) et de l'agenda des négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne. Insistant sur la nécessité de son évaluation semestrielle, le Conseil a adopté ledit programme.

Examinant le **budget de la Communauté** pour l'exercice 2013, principal point de l'ordre du jour de cette session, le Conseil l'a adopté. Toutefois, il a relevé le poids excessif des indemnités de départs suite à la mise en œuvre de la rotation intégrale avec effet immédiat. Il a instruit la Commission, pour les prochaines sessions, de calculer pour chaque Institution, Organe et Institution Spécialisée de la CEMAC le ratio entre la masse salariale et l'ensemble des dépenses du budget. Il a recommandé à la Commission de diligenter une réflexion sur l'harmonisation des textes relatifs aux indemnités de départs.

Abordant le dossier relatif aux termes de référence du chantier « **Audit et suivi de la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC** », le Conseil a rappelé la finalité de l'opération qui est de garantir la promotion de la bonne gouvernance. Concluant sur ce point, il a adopté la décision relative aux termes de référence dudit chantier.

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des Ministres a nommé Monsieur MOULIOM PEFOURA Alassa, de nationalité camerounaise, au poste de Directeur Scientifique du PRASAC.

En divers, le Conseil a reconnu la nécessité de relancer la négociation des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne. A cet égard, il a relevé l'urgence de la concertation préalable pour définir la position de la sous-région dans le cadre de ces négociations. A cet effet, il a instruit la Commission de convoquer cette réunion dans les meilleurs délais.

Au terme de la session, les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC ont exprimé leurs sincères et chaleureux remerciements à Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté, au Gouvernement ainsi qu'au Peuple Gabonais, pour l'accueil fraternel et l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Libreville.

Fait à Libreville, le 13 novembre 2012



Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en Exercice,

Luc OYOUBI